



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/42/166
S/18740

5 mars 1987

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE

Quarante-deuxième session

Point 67 de la liste préliminaire*

EXAMEN DE L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS

ET DECISIONS ADOPTEES PAR L'ASSEMBLEE

GENERALE A SA DIXIEME SESSION

EXTRAORDINAIRE

CONSEIL DE SECURITE

Quarante-deuxième année

Lettre datée du 5 mars 1987, adressée au Secrétaire général par le
Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente des
Etats-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre le texte d'une déclaration faite par le
Président des Etats-Unis d'Amérique, M. Ronald Reagan, le 3 mars 1987 (voir annexe).

Je vous prie de bien vouloir faire distribuer cette lettre et son annexe en
tant que document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 67 de la
liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent par intérim,

(Signé) Patricia M. BYRNE

* A/42/50 et Corr.1.

ANNEXE

Déclaration du Président Ronald Reagan sur les forces
nucléaires à portée intermédiaire

3 mars 1987

Agissant en collaboration étroite avec leurs amis et alliés européens et asiatiques, les Etats-Unis n'ont cessé de rechercher - depuis ma première proposition de novembre 1981 - des réductions profondes, équitables et vérifiables des missiles terrestres à longue portée des forces nucléaires à portée intermédiaire des Etats-Unis et de l'Union soviétique, en vue de leur élimination complète et globale.

Tout récemment, nous avons élaboré le texte détaillé d'un instrument visant à réaliser ces objectifs convenus et à appliquer la formule spécifique sur laquelle M. Gorbatchev et moi-même nous sommes mis d'accord lors de notre réunion d'octobre dernier en Islande. Il prévoit des réductions jusqu'à un plafond global provisoire de 100 ogives nucléaires sur les missiles à longue portée des forces nucléaires à portée intermédiaire américains et soviétiques, aucun missile de ce type n'étant basé en Europe, et comporte des restrictions quant aux missiles à courte portée des forces nucléaires à portée intermédiaire et des dispositions en vue d'une vérification efficace. Je reste fermement attaché à ces objectifs.

Recherchant depuis longtemps des progrès dans ce domaine, je me félicite de la déclaration faite samedi dernier par le Secrétaire général, M. Gorbatchev, selon laquelle l'Union soviétique n'insiste plus pour lier un accord sur les réductions des forces nucléaires à portée intermédiaire à des accords dans le cadre d'autres négociations.

Cette décision élimine un sérieux obstacle aux progrès vers des réductions des forces nucléaires à portée intermédiaire; elle est conforme à l'accord que M. Gorbatchev et moi-même avons conclu à notre réunion au sommet de 1985 à Genève, selon lequel nous rechercherions effectivement un accord séparé dans ce domaine important.

Je tiens à féliciter nos alliés pour la fermeté dont ils ont fait preuve sur cette question. A l'évidence, notre détermination a fait progresser les choses.

Pour saisir cette nouvelle chance, j'ai chargé nos négociateurs de commencer demain, à Genève, la présentation du texte de notre projet de traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire. J'espère que l'Union soviétique engagera ensuite avec nous une discussion sérieuse sur les détails qui sont essentiels pour exprimer dans un accord concret les domaines où existe un accord de principe.

Je tiens aussi à souligner que de toutes les questions importantes qui restent à régler, aucune n'est plus importante que la vérification.

Attachés à obtenir des réductions authentiques et durables des armements et à assurer l'entier respect des accords futurs, nous continuerons à soutenir que tout accord doit être vérifiable effectivement.

Pour étudier plus avant les conséquences des derniers événements, j'ai aussi demandé à nos principaux négociateurs à Genève - les ambassadeurs Max Kampelman, Mike Glitman et Ron Lehman - de regagner Washington pour me rencontrer avant la fin de la semaine.

Après les entretiens que nous aurons à Washington, je renverrai une équipe à Genève pour reprendre les négociations de détail en vue d'un accord de réductions des forces nucléaires à portée intermédiaire.

Nous continuerons simultanément nos consultations très étroites sur les questions des forces nucléaires à portée intermédiaire avec nos amis et alliés d'Europe et d'Asie.

C'est, après tout, la fermeté alliée à l'unité dans l'exécution de la décision prise par l'OTAN en 1979 qui a aidé à ramener l'Union soviétique à la table des négociations et qui est à l'origine de cette occasion de parvenir à un accord de réductions au bénéfice mutuel de l'Est et de l'Ouest.

Tout au long de nos travaux, rappelons-nous que rien n'est plus important pour la cause de la paix que la crédibilité de notre engagement envers l'OTAN et nos autres alliés et de notre détermination à préserver la vitalité de ces alliances de nations libres.

